

ANNEXE C – Modèle de rapport d'accompagnement

Version de l'annexe	Mai 2023
Version précédente	Novembre 2022

C.1 Caractéristiques environnementales**1. ASPECTS GENERAUX**

- Commanditaire de l'ACV, praticien interne ou externe de l'ACV
- Date du rapport
 - Mention stipulant que l'étude a été réalisée conformément aux exigences des normes NF EN 15804+A2 et NF EN15804+A2/CN
- Liste des industriels dans le cas d'une FDES collective ou si le rapport est un rapport méthodologique commun permettant la création d'une FDES individuelle propre à chaque industriel.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

La raison de la réalisation de l'étude ainsi que son application et l'audience visée, c'est-à-dire fournir des informations et des données pour une FDES destinée à une communication entre entreprises et/ou entre une entreprise et ses clients.

L'analyse du cycle de vie a été réalisée dans le cadre de l'élaboration d'une fiche de déclaration environnementale et sanitaire selon les normes NF EN 15804+A2 et NF EN15804+A2/CN.

3. CHAMP DE L'ETUDE

- Unité déclarée/fonctionnelle, y compris :
 - i. définition, incluant la (les) spécification(s) technique(s) pertinente(s) ;
 - ii. règle de calcul des données moyennes, par exemple lorsque l'unité déclarée/fonctionnelle est définie pour :
 - 1) un groupe de produits similaires produits par différents fournisseurs ou
 - 2) le même produit fabriqué sur différents sites de production.

ANNEXE C DU REGLEMENT DU PROGRAMME INIES

NOTE : Dans le cas d'une FDES collective ou d'un rapport méthodologique commun permettant la création d'une FDES individuelle propre à chaque industriel, il faut noter précisément les produits pris en compte pour chacun des industriels participant à la FDES.

- Frontières du système conformément à l'approche modulaire décrite à la Figure 1 de la NF EN 15804+A2, y compris
 - i. omission de certaines étapes du cycle de vie, processus ou données requis ;
 - ii. quantification des intrants et extrants d'énergie et de matières, en tenant compte de la façon dont les données à l'échelle de l'usine sont affectées aux produits déclarés ;
 - iii. hypothèses relatives à la production d'électricité et autres données fondamentales pertinentes.
- Critères de coupure pour l'inclusion initiale des intrants et des extrants, y compris :
 - i. description de l'application des critères de coupure et des hypothèses ;
 - ii. liste des processus exclus.

4. INVENTAIRE DU CYCLE DE VIE

- Description qualitative/quantitative des processus élémentaires nécessaires pour modéliser les étapes du cycle de vie de l'unité déclarée, en tenant compte des dispositions de la NF EN ISO 14025 relatives à la confidentialité des données
- Sources de données génériques ou littérature utilisée pour mener l'ACV
- Validation des données, y compris :
 - i. évaluation de la qualité des données ;
 - ii. traitement des données manquantes.
- Principes et procédures d'affectation, y compris :
 - i. documentation et justification des procédures d'affectation ;
 - ii. application uniforme des procédures d'affectation.

5. EVALUATION DE L'IMPACT DU CYCLE DE VIE

- Procédures EICV, calculs et résultats de l'étude
- Relation entre les résultats de l'EICV et les résultats de l'ACV
- Référence à tous les modèles de caractérisation, facteurs de caractérisation et méthodes utilisées, tels que définis dans la présente Norme européenne



ANNEXE C DU REGLEMENT DU PROGRAMME INIES

- Mention stipulant que les résultats de l'EICV sont des expressions relatives et ne prédisent pas les impacts finaux par catégorie, le dépassement de seuils, les marges de sécurité ou les risques

6. INTERPRÉTATION DU CYCLE DE VIE

- Résultats
- Hypothèses et limitations associées à l'interprétation des résultats, tels que déclarés dans la FDES, en relation avec la méthodologie et les données
- Il convient de décrire la variance par rapport aux moyennes des résultats de l'EICV, si les données génériques déclarées proviennent de plusieurs sources ou concernent une gamme de produits similaires.
- Evaluation de la qualité des données
- Transparence totale en termes de choix de valeurs, justifications et appréciations d'expert

C.2 Caractéristiques sanitaires

RENSEIGNEMENTS SUR LES RUBRIQUES NON ICV

- Tests réalisés sur le produit (norme utilisée et résultats d'analyse).
- Documentation.
- Détail + commentaires sur les paragraphes des rubriques contenus dans la FDES.

C.3 Vérification par tierce partie

- Nom et affiliation du (des) acteur(s) de la vérification.
- Rapport de la vérification.
- Réponses aux questions de vérificateur.

C.4 Annexes

Les annexes doivent regrouper tous les documents nécessaires à la vérification de l'ACV :

- Fiche déchet du produit.
- Questionnaires envoyés aux fournisseurs.
- Document de synthèse des questionnaires.
- Méthode d'agrégation des données.
- Convention sur les évitements d'énergie, de CO2.
- En cas de sous-traitance des calculs, rapport du bureau d'études.



ANNEXE C DU REGLEMENT DU PROGRAMME INIES

- Etc.